

La surpêche, un problème majeur de notre société

Les ressources halieutiques planétaires continuent de diminuer alors que la demande augmente (aujourd'hui, chaque personne mange en moyenne 19,2 kg de poisson par an). Selon l'ONU, 66% des stocks de poissons sont exploités au maximum.



Pêche industrielle - Poissons pris dans un filet

L'omniprésence du changement climatique dans les médias nous fait oublier d'autres dangers tout aussi cruciaux, comme la surpêche.

Hors de L'Union Européenne, les pays doivent respecter les réglementations mondiales, sachant que la pêche illégale et non réglementée représente 12 à 28% de la pêche dans le monde.

Pour sa part, l'Europe agit pour limiter la surpêche et favoriser une pêche saine et durable. Sa politique commune de la pêche a pour objectif la préservation des ressources et de l'activité économique. Ainsi, des quotas annuels sont mis en place à partir de données scientifiques. De plus, le FEAMP (Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche) aide les pêcheurs à adopter des pratiques de pêche durable et incite les populations côtières à diversifier leurs activités économiques. De 2014 à 2020, le FEAMP

était doté de 6,4 milliards d'euros, distribués à chaque pays de l'Union Européenne proportionnellement à la taille de son secteur de pêche. Les pays ne respectant pas les limitations se voyant couper l'accès au FEAMP.

Selon le gouvernement, la France respecte la réglementation européenne : de 2014 à 2020, elle a obtenu du FEAMP 588 millions d'euros, lui permettant entre autres, de financer des projets orientant les "filiales de la pêche et de l'aquaculture vers le développement durable".

Plus près de chez nous, dans notre région, la Nouvelle-Aquitaine, nous remarquons que ces problèmes de pêche sont également présents. Par exemple, à cause de l'épuisement de ressource, la « guerre du saumon » au Pays Basque, oppose les pêcheurs amateurs et professionnels.

MV-TQ-NSS-LJ

Remerciements à Mr Millien (Journal Sud-Ouest), Mr Gomes (Association Eellogic), et aux services de la Commission européenne.

SOURCES :

- <https://agriculture.gouv.fr/quest-ce-que-le-feamp>
- https://ec.europa.eu/fisheries/cfp/emff_fr
- <http://l-informateur.com/chiffres-cles-surpeche/>
- <https://www.fishforward.eu/fr/facts-figures/>
- <https://www.parismatch.com/Actu/Environnement/Surpeche-enquete-sur-une-catastrophe-en-cours-1611679>
- <https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/fonds-europeens/fonds-europeen-pour-les-affaires-maritimes-et-la-peche-FEAMP>